

Avis du Conseil bruxellois du Bien-être animal (08/02/2024)

concernant la présence de chiens lors d'événements de masse et/ou bruyants

L'évolution de la relation humaine avec les chiens en tant qu'animaux de compagnie fait en sorte que beaucoup de propriétaires/responsables emmènent leurs chiens à toutes sortes de sorties, y compris des événements qui sont parfois bondés et/ou bruyants. Du point de vue du chien (et en fonction de facteurs génétiques et environnementaux, y compris la socialisation¹), ces situations causent souvent une surstimulation et/ou elles sont imprévisibles pour le chien, ce qui peut engendrer la peur et l'anxiété. Pour certains chiens, une visite à de tels événements peut alors causer du stress². Dans certains cas, cela peut même avoir des conséquences à long terme. Surtout pour les chiots qui participent à des événements de masse et/ou bruyants (souvent pour les habituer), il peut y avoir des effets d'apprentissage non désirés, à cause desquels ils peuvent justement développer de l'anxiété. En outre, les problèmes par rapport à la sensibilité au bruit sont souvent liés à l'anxiété générale et aux problèmes de comportement qui en découlent².

Pourtant, il n'existe pratiquement aucune législation sur cette problématique spécifique. La seule exception connue est la zone de police de Louvain, qui interdit la présence de chiens lors d'événements de masse et bruyants³.

Le Conseil bruxellois du bien-être animal (ci-après : le Conseil) a examiné, lors de plusieurs réunions tenues en 2023 et 2024, d'autres options pour traiter la question susmentionnée, en plus d'une approche par la voie législative.

Malheureusement, peu de recherches scientifiques ont été menées sur ce sujet. Récemment, cependant, une dissertation a été réalisée par Ciel Narinx à l'université de Gand⁴. Cette recherche comprenait une enquête en ligne (644 répondants) et une étude de terrain (37 chiens) au cours de laquelle des chiens et leurs responsables ont été observés sur des marchés, dans des rues commerçantes bondées ou à l'occasion d'événements similaires, avec ou sans musique. L'observation de l'animal a permis d'évaluer dans quelle mesure le chien montrait des signaux de stress et, enfin, la compréhension par le responsable du langage corporel du chien (signaux de stress) a été évaluée. L'enquête en ligne a révélé que 55 % des propriétaires/responsables emmènent leur chien à des événements ou envisage de le faire prochainement. Les trois raisons mentionnées le plus souvent étaient le fait que le chien est vu comme partie de la famille, l'objectif de habituer le chien à de telles activités (dans le cadre de l'éducation), ou le fait que ce soit une habitude de le faire. Plus de 50 % (n = 492) emmèneraient bien leur chien dans des marchés/foires, des établissements de restauration ou des foires/parties, mais pas à un concert, une soirée/partie, un festival, un spectacle de danse, une pièce de théâtre ou un parc à thème/parc d'attractions.

¹ Puurunen, J., Hakanen, E., Salonen, M. K., Mikkola, S., Sulkama, S., Araujo, C., & Lohi, H. (2020). Inadequate socialisation, inactivity, and urban living environment are associated with social fearfulness in pet dogs. *Scientific reports*, 10(1), 1-10.
Salonen, M., Sulkama, S., Mikkola, S., Puurunen, J., Hakanen, E., Tiira, K., Araujo, C., & Lohi, H. (2020). Prevalence, comorbidity, and breed differences in canine anxiety in 13,700 Finnish pet dogs. *Scientific Reports*, 10(1), 1-11.

² Dinwoodie, I. R., Dwyer, B., Zottola, V., Gleason, D., & Dodman, N. H. (2019). Demographics and comorbidity of behavior problems in dogs. *Journal of Veterinary Behavior*, 32, 62-71.

³ https://www.leuven.be/sites/leuven.be/files/documents/2021-04/PR20210329_Wijzigingen_1.3_Openbare%20overlast%20%28lachgas%29%20en%201.4_Markten%20%28met%20bijlagen%29.pdf

⁴ Narinx, C. Favoreel, H., Moons, C., Sanders, N., & Van Immerseel, F. (2021). Who let the dogs out? Motivatie en inzichten van eigenaars in het meenemen van honden naar drukke plaatsen. Ghent University. Faculty of Veterinary Medicine, Merelbeke, Belgium.



Dans l'étude de terrain, l'habitude, le plaisir du chien et le fait que le chien fait partie de la famille sont les raisons les plus fréquemment citées pour emmener le chien. Comme dans les autres recherches⁵, la plupart des propriétaires/responsables (21 sur 37) avait tendance à sous-estimer l'état de stress de leur chien.

Selon le Conseil, ce manque de connaissance et/ou de prise de conscience des signaux de stress (surtout les plus subtils) est lié, entre autres, au fait que les cours d'éducation canine se concentrent encore trop souvent sur l'obéissance mais que l'on accorde trop peu d'attention au langage corporel des chiens et à l'importance qu'il y a à ne pas placer un chien dans des situations où il a peur et ne peut pas contrôler (et donc ne peut pas s'éloigner) des stimuli qui l'effraient.

Toutefois, à ce moment le Conseil **n'est pas favorable à une interdiction stricte et générale** de la présence de chiens lors d'événements de masse et/ou bruyants, ou lors d'une certaine sous-catégorie d'événements.

Les raisons en sont les suivantes :

- La manque d'un seuil ou limite justifiée d'intensité sonore au-delà duquel la présence des chiens pourrait être interdite. Même si nous savons que les chiens ont une ouïe beaucoup plus sensible que les humains, il n'existe pas de données d'études sur une limite possible d'inconfort ou de dommages auditifs, notamment parce que la fréquence du son peut influencer sur le seuil d'intensité⁶.
- L'inexistence de critères et de limites généraux, clairs et mesurables par rapport aux densités des humains qui peuvent stresser les chiens et au delà desquels leur présence pourrait être interdite.
 - P. ex. les marchés hebdomadaires ne sont pas immédiatement perçus par chacun comme un événement susceptible de causer un stress excessif aux chiens, mais lors d'une conversation entre un expert en comportement canin et le Conseil, il a été constaté qu'une sensibilisation à ce sujet ne serait pas inutile.
- La grande variabilité individuelle (entre les chiens) de l'anxiété en général et de la sensibilité à la foule et au bruit en particulier. Pour certains chiens, les événements de masse et/ou bruyants peuvent provoquer un stress intense, mais d'autres chiens s'y sentent en sécurité en compagnie de leur responsable et, au contraire, se portent moins bien lorsqu'ils sont seuls à la maison, p.ex.
 - Dans ce contexte, les chiens d'assistance sont souvent considérés comme une catégorie distincte de chiens qui, d'une part, sont censés être formés et habitués à accompagner des personnes ayant des besoins particuliers dans un large éventail de circonstances sociales mais, d'autre part, les chiens d'assistance pourraient présenter justement un risque élevé de surstimulation ou de surcharge, car ils sont confrontés plus fréquemment à ce type de défis.

⁵ Mariti, C., Gazzano, A., Moore, J. L., Baragli, P., Chelli, L., & Sighieri, C. (2012). Perception of dogs' stress by their owners. *Journal of Veterinary Behavior*, 7(4), 213-219.

Grigg, E. K., Chou, J., Parker, E., Gatesy-Davis, A., Clarkson, S. T., & Hart, L. A. (2021). Stress-Related Behaviors in Companion Dogs Exposed to Common Household Noises, and Owners' Interpretations of Their Dogs' Behaviors. *Frontiers in Veterinary Science*, 8(November), 1–10.

⁶ Barber, A. L., Wilkinson, A., Montealegre-Z, F., Ratcliffe, V. F., Guo, K., & Mills, D. S. (2020). A comparison of hearing and auditory functioning between dogs and humans. *Comparative Cognition & Behavior Reviews*, 15, 45-94.



En outre, le Conseil estime qu'il peut être utile de donner aux visiteurs d'événements de masse et/ou bruyants les outils nécessaires pour décider eux-mêmes s'il est approprié pour le bien-être de leur chien de l'emmener à l'événement. C'est pourquoi le Conseil propose **une alternative législative**, à savoir une **obligation pour les organisateurs** d'événements et/ou bruyants de **sensibiliser le public** aux risques pour leur chien. Cette sensibilisation doit déjà être liée à la **publicité** de l'événement en question mais devrait aussi se faire **sur place**. Parce que l'affichage d'un simple avertissement général est, selon le Conseil, un moyen peu efficace de sensibiliser et d'activer le public, le Conseil suggère ce qui suit :

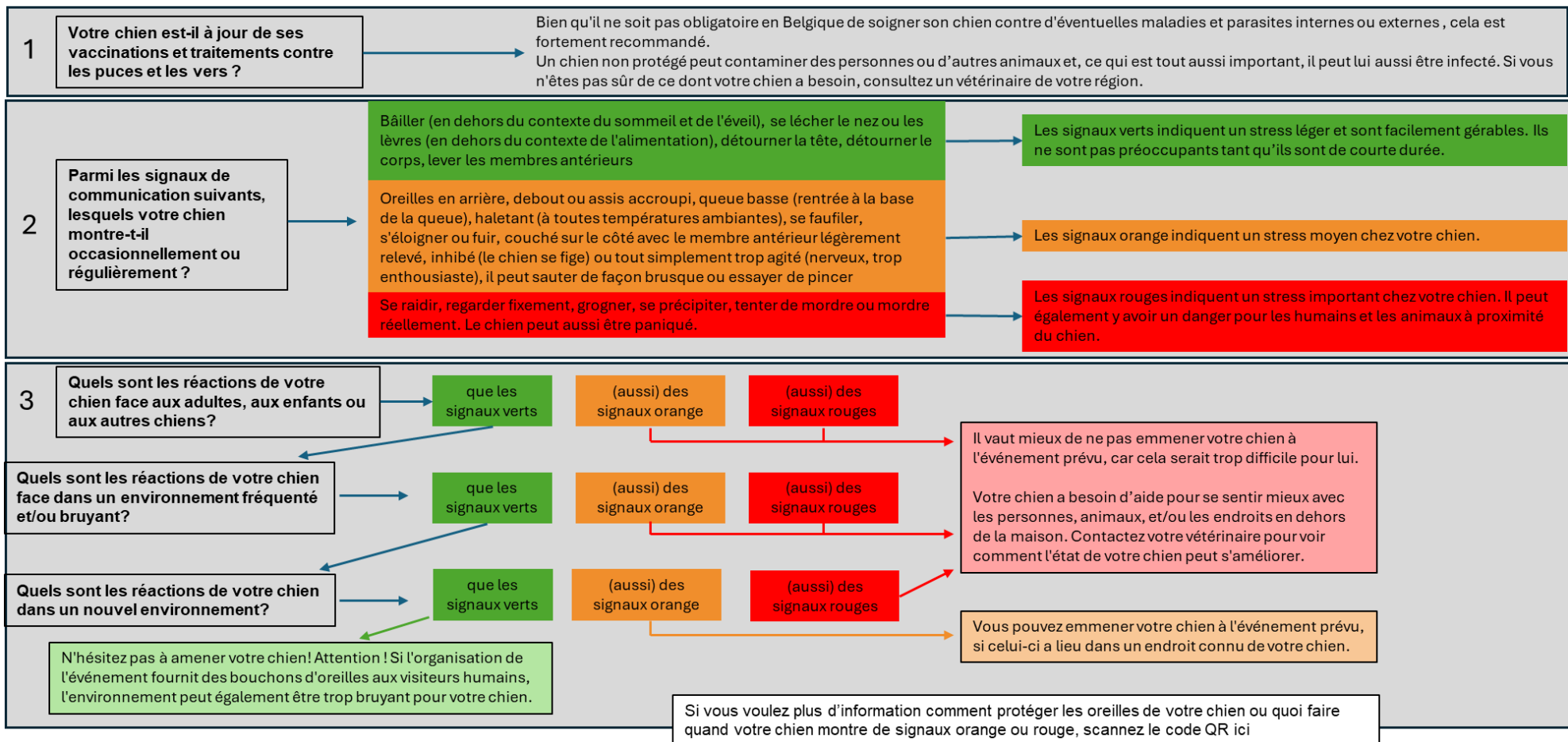
- Étant donné que les propriétaires/responsables ont tendance à sous-estimer l'état de stress de leur chien, les **signaux** potentiels de **stress** (même subtils) devraient être **mis en évidence de manière** explicite et **accessible**. Cela peut se faire dans la publicité préalable à l'événement via des **codes QR** renvoyant aux **vidéos explicatives** concernant le langage corporel des chiens en situation de stress, et lors de l'événement lui-même via des panneaux d'information avec également des dessins explicatifs.
 - De telles vidéos explicatives de haute qualité (développées sur base de connaissances scientifiques solides et récentes sur le comportement des chiens) ne sont pas encore accessibles au public général. C'est pourquoi le Conseil demande au Ministre bruxellois du bien-être animal de **financer le développement** et la **diffusion** à grande échelle de telles vidéos.
- Pour éviter que le public ne soit ennuyé ou découragé par un message par rapport à un manque de connaissances qui pourrait être perçu comme accusateur, le Conseil recommande d'utiliser un **arbre de décision** pour **responsabiliser les personnes susceptibles d'emmener leur chien**. À l'aide de questions ciblées, un arbre de décision peut aider ces personnes à vérifier si leur chien est apte à les accompagner lors de l'événement. Un tel système est déjà utilisé par Dogs Trust (UK), p. ex., lors de la « marche nationale ».
 - Le Conseil joint au présent avis un premier projet d'arbre de décision, mais demande au Ministre du bien-être animal de le convertir en une version visuellement attrayante dans différents formats de fichiers, prête à être utilisée par les organisateurs d'événements.
- Le Conseil estime que les **communes** peuvent jouer un **rôle important dans la sensibilisation** à cette question - et plus particulièrement aux raisons d'une éventuelle législation. Après tout, elles sont l'une des premières instances avec lesquelles les organisateurs d'événements entrent en contact, notamment lorsqu'ils demandent l'autorisation d'utiliser l'espace public.
 - Le Conseil demande au Ministre du bien-être animal d'encourager ce rôle de sensibilisation par le biais d'un nouveau critère pour l'obtention du « label Commune amie des animaux »⁷.
 - En plus, il serait utile consulter les communes afin de déterminer si, à un stade ultérieur (après évaluation de l'impact de l'approche proposée ici et en fonction de la disponibilité d'un personnel dûment formé), il serait possible de leur demander d'effectuer une sorte d'évaluation de l'éventuelle nécessité pour les organisateurs de prendre des mesures supplémentaires afin de protéger le bien-être des chiens lors de chaque événement organisé sur leur domaine public.

⁷ <https://environnement.brussels/thematiques/bien-etre-animal/subsides>



Annexe : version préliminaire d'un arbre de décision qui aide à vérifier si un chien est apte à accompagner son responsable lors d'un événement

Vous aimez emmener votre chien partout ? Génial, un chien est un animal de compagnie.
Cependant, tous les chiens n'aiment pas assister à des événements très fréquentés et/ou bruyants.
Nous vous aiderons ci-dessous à décider si l'événement auquel vous souhaitez assister convient à votre chien.
Les recommandations s'appliquent également si votre chien est un chien d'assistance.





Les informations supplémentaires

Protection des oreilles: Le port d'une protection auditive pour votre chien nécessite une certaine formation au préalable - votre vétérinaire peut vous indiquer où aller pour comment faire.

Quand vous êtes à l'événement ...

... et votre chien montre des signaux verts de plus longue durée : Il est nécessaire de travailler sur l'habitué de votre chien à cet environnement. Contactez votre vétérinaire.

... et votre chien montre des signaux orange : Changez d'endroit (chercher un endroit plus calme dans l'événement, ou un endroit connu par le chien où il se sent à l'aise). Si l'émotion de votre chien ne s'améliore pas, quittez l'événement et demandez à votre vétérinaire où vous pouvez vous adresser pour aider votre chien à mieux faire face à la situation.

... et votre chien montre des signaux rouges : Quittez l'événement et demandez à votre vétérinaire où vous pouvez vous rendre pour une consultation comportementale. En attendant le chien ne doit plus être emmené dans ce genre d'événement.

Si les signaux rouges se manifestent en présence d'adultes, d'enfants ou de chiens : Des mesures de protection (laisse, muselière en panier) doivent être mises en place en attendant la consultation comportementale conseillée par votre vétérinaire.

En général: Il est important qu'un chien s'habitue à vivre en société avec des personnes et d'autres animaux. Pour cela, une bonne socialisation en tant que chiot et tout au long de la vie est importante. Ainsi, même si vous avez adopté un chien qui n'est plus un chiot, vous pouvez contribuer à sa socialisation. Contactez votre vétérinaire pour obtenir des conseils à ce sujet.